

Renouvellement de notre partenariat SECAT ASSURANCES

SECAT ASSURANCES est heureux de vous annoncer le renouvellement de notre partenariat avec le **Syndicat National des Transports Légers (Sntl)**. 🚚 Initié par Jean-Pierre LÉCONTE en 2011, nous sommes fiers d'avoir continué à tisser un lien fort avec la profession.

L'expertise de SECAT ASSURANCES acquise au fil des années nous permet de répondre, accompagnés de notre équipe spécialisée, aux enjeux des entrepreneurs du transport avec une offre innovante, sur-mesure et évolutive. 📁 🗺️

Partenaire de confiance, nous sommes disponibles pour vous rencontrer partout en France.
FR

Pour les adhérents du SNTL :

🔧 Optimisation des coûts assurantiels :

Pour la messagerie et le dernier kilomètre, quel que soit le type de transport, nous assurons le chauffeur, le véhicule et la marchandise, dès le premier véhicule. 🚚 📦

💰 Budget sinistre optimisé :

Une maîtrise des coûts de vos sinistres et leur règlement rapide. Nos collaborateurs sont spécialisés et formés chaque année dans le sinistre transport (convention IRSA, RECOURS...) pour vous permettre d'obtenir le meilleur remboursement et impacter le moins possible les résultats techniques de votre contrat. ✉️ ✅

📄 Formation chauffeurs :

Nous organisons (France entière) des formations « comment bien remplir un constat » avec vos chauffeurs afin de limiter les erreurs de déclarations, donner les petites astuces qui font la différence ! 📄 🚚

🛡️ Formation et prévention des risques :

La prévention est un enjeu majeur pour les entreprises du transport. En interne ou avec un tiers spécialisé, nous vous assistons et vous formons à la prévention des risques routiers.



Contactez SECAT Assurances :

Laurène 📞 +33 2 48 24 24 09 / 📱 +33 6 74 77 35 17

Romain 📞 +33 2 48 24 49 65

Jean-Pierre 📱 +33 6 13 80 09 83

Mail : transport@assurance-pcd.fr